

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président,
Vu le procès-verbal de résultats en date du 28 mars 2019,

DÉCIDE

Article 1 :

Dans le cadre du concours «DD en Trans' : le Développement Durable est interdisciplinaire », le Direction du Développement souhaite attribuer aux lauréats les prix listés ci-dessous :

Catégories	Prix	Lots	Projets	Composantes	Participants
Actions AMU	1er prix	Ordinateurs seconde vie AMU	Solid'action	ALLSH/Droit	Ballo Mariam Bouzeliffa Farah
	2ème prix	Jeu de piste et escape game chez Exitgame	Ecocampus 2019 2ème édition	ALLSH	Aggarrat Marie Bagatella Giacomo Bandeira Daniela Bertazzoni Chiara Marques Calcada Alexandre Mirkovic Camille Poulallion Clara Russo Emeline
	3ème prix	Jeu Terrabilis	Eco'voit - Plateforme de solution transport alternatif	IUT	Bensaha Salim Bourdin Pierre Coyer Loan Delvigne Alexis Goncalves Julien Martin Juliana Schiano Lomoriello Opheline

Catégories	Prix	Lots	Projets	Composantes	Participants
Actions locales, territoriales et autres	1er prix	Ordinateurs seconde vie AMU	Full Metal Calanques	ALLSH	Charlier Lucie Grez Robin Robert Mélissa Roche Lucile Salmon Manon
	2ème prix	Jeu de piste et escape game chez Exitgame	Sensibilisation des étudiants aux transports actifs	IUT	Raina Mathilde Robert Joanna Savry Carla Silberfeld Lisa Tratzik Chloé
	3ème prix	Jeu Terrabilis	Défi durable : le recyclage du savoir	ALLSH	Biaye Ismaila Bouder Mona Da Palma Emma Madi Jessica Melkomyan Sira Ramos Bruno Yahiaoui Farah

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 30 avril 2019



Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

